

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 7 décembre 2020, à 19 h, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents monsieur le maire Martin Nadeau, les conseillères Anne-Marie Lachance, Johanne Giguère et Lucie Gilbert ainsi que les conseillers Jean-Denis Vachon, Michel Fortin et Michel St-Pierre, tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte.

2020-12-1263

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des services sociaux qui permet au conseil de tenir une séance à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et qui précise que lorsqu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence ou en personne, mais tout en respectant les consignes sanitaires, dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres;

En conséquence, il est proposé par Lucie Gilbert et résolu :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence ou en personne, à la condition de respecter les consignes sanitaires;

QUE cette séance du conseil soit enregistrée et rediffusée sur le site internet de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-1264

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Fortin et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-1265

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Il est proposé par Michel St-Pierre et résolu :

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2020 comme suit :

REVENUS

Taxes	1 525 064\$
Paiement tenant lieu de taxes	22 700\$
Transferts	172 811\$
Services rendus	8 600\$
Imposition de droits	18 000\$
Amendes et pénalités	5 000\$
Intérêts	11 000\$
Autres revenus	22 240\$
TOTAL DES REVENUS	1 785 415\$

DÉPENSES

Administration générale	387 606\$
Sécurité publique	184 371\$
Transport	448 930\$
Hygiène du milieu	320 045\$
Santé et bien-être	8 400\$
Aménagement, urbanisme & développement	39 680\$
Loisirs et culture	141 215\$
Frais de financement	51 548\$
Remboursement de la dette à long terme	188 620\$
Excédent de fonctionnement affecté (réserves)	15 000\$
TOTAL DES DÉPENSES	1 785 415\$

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-12-1266

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Anne-Marie Lachance et résolu :

De lever l'assemblée à 19h40.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale

